

## APPEL A CANDIDATURES

### POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ANPPH

Cher(e) collègue,

Si vous souhaitez vous engager davantage pour participer activement aux actions de l'ANPPH, vous investir avec enthousiasme et dynamisme pour la profession : huit postes seront à pourvoir lors de la prochaine Assemblée Générale du 3 avril 2024 qui se déroulera de 18h à 20h au Palais des congrès Quartz de Brest.

#### Être membre du Conseil d'Administration de l'ANPPH, c'est :

- Promouvoir l'identité professionnelle
- Valoriser l'exercice professionnel
- Participer à 4 réunions sur Paris ou en visio par an en plus de l'AG
- Co-animer des réunions d'informations régionales
- Se questionner sur l'avenir de la profession
- Se tenir informé de toute l'actualité relative à l'exercice
- Rejoindre de nombreux professionnels essentiels déjà impliqués :
  - membres du CA,
  - correspondants de régions,
  - référents ANPPH Formation
- Partager ses compétences et ses expériences
- Œuvrer sur les différents dossiers et travaux en cours
- S'enrichir grâce aux échanges avec les autres bénévoles de l'association
- Se confronter aux problématiques professionnelles
- Elargir son horizon et son réseau professionnel

#### Voici les conditions d'éligibilité :

- Etre préparateur en pharmacie/PPH exerçant dans un établissement de santé public, privé, militaire ou SDIS Etre âgé de 18 ans minimum
- Etre membre de l'association (adhérent) depuis plus de 6 mois
- Etre à jour de sa cotisation
- Etre présent lors de l'Assemblée Générale

**Adressez votre candidature, CV et lettre de motivation, avant le 3 mars 2024 à Madame la Présidente, au mail suivant : [president@anpph.fr](mailto:president@anpph.fr)**

**MERCI**